

# Rapport annuel d'activités 2018

---



**CENTRE D'ART  
DE KAMOURASKA**

## *Le Centre d'art de Kamouraska*

### *Sa MISSION*

---

Le Centre d'art de Kamouraska a pour mission de diffuser et de promouvoir les pratiques contemporaines en arts visuels et en métiers d'art, afin de stimuler, inspirer et provoquer des rencontres entre créateurs, œuvres et spectateurs. Il mise sur des approches innovantes d'initiation, d'éducation et de médiation pour sensibiliser les publics à la création artistique professionnelle.

### *Sa VISION*

---

Le Centre d'art de Kamouraska souhaite être reconnu comme un espace culturel incontournable sur le territoire bas-laurentien et au sein du réseau des organismes artistiques professionnels de la province. Ancré au cœur du village de Kamouraska, le Centre d'art offre au grand public un lieu de découverte stimulant ainsi que des moyens renouvelés pour se familiariser à l'art actuel et à ses multiples champs d'expression. Sensible à son environnement géographique et social, le Centre d'art de Kamouraska imagine et programme des événements permettant notamment de mettre en valeur, souligner, transformer et habiter le patrimoine matériel et immatériel qui composent et modèlent son territoire.

Privilégiant les arts visuels et les métiers d'art, le Centre d'art est particulièrement sensible aux pratiques qui abordent le paysage, tantôt comme matière, tantôt comme concept, qui bousculent les modes de diffusion classiques et qui renouvèlent le rapport espace/œuvres/spectateur.

Sa programmation riche, diversifiée et audacieuse suscite la curiosité du public et des amateurs d'art, en plus d'offrir des contextes de diffusion et d'intervention stimulants et inédits pour les artistes professionnels du Bas-Saint-Laurent et d'ailleurs.

Attaché à l'accessibilité des arts et de la culture en région éloignée, le Centre d'art possède une expertise éprouvée et reconnue en matière de médiation culturelle et d'activité éducative. Acteur social, culturel et éducatif de premier plan pour les communautés locales et les institutions de la petite enfance et scolaires qu'il dessert, le Centre d'art de Kamouraska contribue à animer les communautés rurales et à offrir un milieu de vie dynamique. Par ses actions éducatives plurielles et sa capacité à stimuler l'émergence de formes artistiques réinventées pour les jeunes publics, il vise l'éveil et la sensibilisation à l'art actuel, en plus de réaffirmer sans cesse son rôle de «passeur de culture».

Fier de son approche éducative distinctive et des liens tissés avec les communautés rurales alentours, le Centre d'art de Kamouraska propose une tribune artistique majeure pour les artistes en art actuel et se veut un vecteur de développement et de rayonnement culturel, social, économique et touristique pour la région de Kamouraska.

## *Ses* VALEURS

Le Centre d'art de Kamouraska reconnaît et défend la *Loi sur le statut de l'artiste professionnel en arts visuels et en métiers d'art*. À cet égard, il respecte, dans la mesure de ses moyens, le versement des droits et cachets recommandés par le CARFAC et respecte la propriété intellectuelle des œuvres. Le Centre d'art de Kamouraska offre aux artistes et professionnels en métiers d'art des conditions de pratique et d'expositions qui respectent les standards professionnels.

Le Centre d'art de Kamouraska est un organisme à but non lucratif qui imagine et développe des activités artistiques reconnues professionnelles. À ce titre, la programmation artistique est élaborée par un comité composé d'artistes reconnus professionnels, selon la loi sur le statut de l'artiste. L'élaboration et la direction artistique de certains événements sont, quant à eux, confiés à des commissaires indépendants professionnels et reconnus. La saine gestion, la transparence, l'équité, l'intégrité, la rigueur et l'écoute sont au cœur du mode de gouvernance promu par le Centre d'art de Kamouraska.

Le Centre d'art privilégie la coopération et l'édification de liens durables avec les organismes culturels et communautaires, les municipalités, le milieu scolaire et les institutions publiques ou privées, présents sur le territoire. De plus en plus, le Centre d'art développe des alliances hors de sa région, dans le but d'accroître le rayonnement et la circulation de ses projets et événements thématiques. La question touchant la réception des œuvres par le public occupe une place importante au moment de construire la programmation annuelle du Centre d'art. La sensibilisation et l'éveil à l'art actuel, l'éducation artistique en direction des jeunes publics et le développement des relations entre le public, les créateurs et leurs œuvres, sont au cœur de la démarche qui anime le Centre d'art.

## *Ses* ORIENTATIONS

Le Centre d'art de Kamouraska articule sa programmation annuelle autour de six volets d'intervention ciblés et distinctifs :

- › le paysage;
- › les thématiques;
- › les projets et événements spéciaux;
- › les jeunes publics;
- › les projets éducatifs hors-murs et la médiation culturelle;
- › la circulation d'expositions.

### **Le paysage**

Ancré au cœur de Kamouraska, un village hautement patrimonial et considéré comme l'un des plus beaux au Québec, le Centre d'art de Kamouraska évolue sur le territoire bas-laurentien, réputé pour ses grands espaces et ses paysages maritimes, forestiers et agricoles. L'omniprésence de ce paysage, bien commun et trame de fond du quotidien de ceux qui l'habitent, est au centre des préoccupations de l'organisme. Bien plus qu'objet de contemplation, le paysage s'inscrit, dans les orientations artistiques de l'organisme, comme objet de discussions et de réflexions. Miroir de l'art de vivre de ceux qui nous ont précédés et témoin sensible de nos gestes actuels, le paysage est modelé par des éléments physiques, biologiques et anthropiques, créant un ensemble unique et indissociable en perpétuelle évolution. Le Centre d'art privilégie les propositions d'artistes et de commissaires qui portent un discours critique, poétique ou ludique au sein duquel s'inscrit le paysage, appréhendé tantôt comme matière, comme concept ou comme un espace vécu permettant d'aborder des questions d'ordre historique, sociologique, politique, économique, géographique, environnemental et identitaire. Les explorations novatrices dans et à partir du paysage, qu'il soit produit, utilisé, construit ou artificialisé, permettent de donner forme au paysage dans une expérience nouvelle et conscientisée.

Le Centre d'art de Kamouraska porte une attention particulière à l'accessibilité et à la réception des œuvres et déploie, à cet égard, une programmation plurielle en termes de formes et de contextes. Par ses expositions en salle, événements hors-murs, infiltration dans l'espace public ou dans les espaces du quotidien, le Centre d'art ouvre des aires de réflexion et de rencontre entre l'artiste, le paysage et la communauté. Par ses propositions et cadres d'intervention originaux et inédits, le Centre d'art tente de renouveler notre rapport au paysage, d'ouvrir et de défricher de nouvelles pistes de lecture du territoire.

~

### **Les thématiques**

Le Centre d'art de Kamouraska, logé dans un ancien palais de justice, dispose de plusieurs salles d'expositions, de dimensions variables et réparties sur deux étages. Dans un souci de cohérence des expositions et une préoccupation de maximiser l'expérience du visiteur, le Centre d'art élabore désormais sa programmation annuelle à partir de thématiques. Chaque exposition devient un prétexte pour réunir des œuvres plastiques provenant de diverses disciplines et permet ainsi d'articuler un dialogue autour d'un thème précis. Cette approche permet le décloisonnement des pratiques artistiques et stimule les transferts, les rencontres et les maillages entre les disciplines, plus particulièrement les arts visuels et les métiers d'art.

~

### **Les projets et événements spéciaux**

Le Centre d'art réserve également une partie de sa programmation annuelle pour des projets et événements spéciaux, un volet qui permet d'être à l'écoute du milieu et de répondre avec rigueur et spontanéité aux besoins et aux initiatives des artistes. Les projets spéciaux sont des propositions portant sur les spécificités régionales qui visent, par la diversification des modes de production et de diffusion, opérant tant hors les murs que dans les espaces spécifiquement dédiés à l'art, la mise en valeur des singularités bas-laurentiennes.

~

### **Les jeunes publics**

Alors que le théâtre, la littérature ou la chanson développent des productions visant le jeune public, force nous est de constater que la production d'expositions en arts visuels actuels spécifiquement pensée et imaginée pour les jeunes publics et leurs familles demeure marginale. Peu présentes dans le paysage de l'enfance et de l'adolescence, les pratiques en art actuel restent trop rarement envisagées comme des propositions innovantes et propres à engager un dialogue stimulant avec les plus jeunes publics. Complice des groupes ressources du territoire œuvrant auprès des enfants, des adolescents et de leur famille, le Centre d'art a développé, au cours des dernières années, une nouvelle approche d'éveil des jeunes publics à l'art actuel. Le Centre d'art vise ainsi à soutenir et stimuler l'émergence de formes artistiques réinventées pour ces publics, en programmant des expositions et des projets spéciaux faisant appel à des pistes de recherche novatrices, en favorisant et accompagnant des propositions originales et inédites, adaptées au développement sensoriel des enfants et des adolescents. Le Centre d'art souhaite s'inscrire comme incubateur de projets d'expositions en art actuel dédiés aux jeunes publics et devenir une référence en la matière. Pour ce faire, le Centre d'art intervient comme producteur ou coproducteur de tels projets.

~

### **Les projets éducatifs hors-murs, la médiation culturelle et l'animation des publics**

Le Centre d'art de Kamouraska est très actif en matière d'éducation et d'action culturelle et développe des interventions, activités ou événements créés dans une optique de médiation culturelle ou d'éducation artistique. L'organisme tend ainsi à instaurer des modes d'intervention et des pratiques de production, de diffusion et d'appropriation de la culture qui rehaussent la qualité des relations qu'il établit avec ses publics, dans une approche éducative qui favorise le regard critique. Parmi les partenaires de la mission éducative du Centre d'art, on retrouve des organismes œuvrant auprès de la petite enfance ainsi que des écoles primaires et secondaires, qui agissent comme hôtes des programmes éducatifs hors-murs développés par l'organisme.

De plus, des activités de médiation culturelle et d'animation pour le grand public se greffent à la programmation annuelle du Centre d'art, telles que conférences thématiques, ateliers de

création ou de perfectionnement, spectacles, etc. Celles-ci se déroulent tantôt hors les murs, tantôt au Centre d'art.

La mission éducative du Centre d'art lui permet de bâtir des relations durables avec ses publics, de s'ancrer dans sa communauté et de jouer pleinement son rôle d'acteur social au service du citoyen.

~

ORIENTATIONS

### La circulation d'exposition

Depuis 2011, le Centre d'art a développé une série d'expositions itinérantes portant sur les métiers d'art. Chaque édition de «Matières et mémoires» propose un nouveau regard sur des pratiques axées autour d'une même matière : le bois, la céramique, le métal, etc. Ces expositions sont conçues et produites de manière à en faciliter la circulation dans divers lieux de diffusion (musées, galeries, centres d'exposition), mais aussi dans des lieux ou lors d'événements non-dédiés à l'art (salle de congrès, colloque sur la foresterie ou la culture du lin, etc.). Activité distinctive du Centre d'art, le volet Circulation repose sur diverses stratégies d'approche auprès des diffuseurs potentiels pour faciliter le développement de collaborations et partenariats de qualité. Fort de ses succès récents, l'organisme tend désormais à étendre la circulation de ses expositions hors du cadre strict de la série «Matières et mémoires». Ainsi, les projets dédiés aux jeunes publics pourraient s'inscrire parmi les expositions itinérantes du Centre d'art, tout comme certains projets spéciaux, remplissant les critères reliés au volet Circulation.

~

## Le CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le conseil d'administration du Centre d'art de Kamouraska est composé de sept (7) membres, dont cinq (5) sont élus lors de l'assemblée générale annuelle et deux (2) sont nommés ultérieurement par le conseil d'administration.

En 2018, le conseil d'administration s'est réuni 4 fois. À cela s'ajoute une quinzaine de rencontres en comités de travail. À la fin de l'année 2018, le conseil d'administration était constitué de :

- |                              |                            |
|------------------------------|----------------------------|
| › <b>Pierre Giard</b>        | président / siège #6       |
| › <b>Fabrice Roy-Plourde</b> | vice-présidente / siège #7 |
| › <b>Marielle Dancause</b>   | trésorière / siège #2      |
| › <b>Annie Savard</b>        | secrétaire / siège #4      |
| › <b>Jean Breton</b>         | administrateur / siège #3  |
| › <b>Michel Boivin</b>       | administrateur / siège #1  |
| › <b>Alex L. Raymond</b>     | administrateur / siège #5  |

## *Le* **PERSONNEL**

De janvier à avril 2018, Véronique Drouin a assumé le rôle de directrice générale par intérim, en l'absence de Ève Simard, alors en congé de maternité. En mai, une nouvelle structure a été mise en place au sein du personnel : la codirection. Ève Simard et Véronique Drouin ont été nommées codirectrices du Centre d'art de Kamouraska. Cette nouvelle structure de codirection a été mise à l'essai jusqu'en décembre 2018. De nombreux avantages ont été identifiés dans ce nouveau mode de fonctionnement : partage des responsabilités selon les compétences du personnel, meilleure planification des tâches à effectuer, méthodologie de travail développée de façon optimale, ambiance et climat de travail agréable et motivant, etc. Suite à ces observations, le conseil d'administration, de pair avec les codirectrices, a décidé de reconduire la structure de codirection pour l'année 2019. Il est à noter également qu'à la fin de son congé de maternité, Ève Simard a effectué un retour progressif, à raison de 16h de travail par semaine, de mai à août inclusivement.

En 2018, les membres du personnel, incluant les étudiants estivaux, étaient :

- › **Véronique Drouin**  
Directrice générale par intérim, *jusqu'au 1er mai 2018*  
Codirectrice, *à compter du 1er mai 2018*
- › **Ève Simard**  
Codirectrice, *à compter du 1er mai 2018*
- › **Laurence Belzile**  
Coordonnatrice des expositions estivales  
*Contractuel, mai et juin 2018*
- › **Estelle Bonhomet-Proulx**  
Préposée à l'accueil et à la médiation  
*Du 16 mai au 30 août 2018*
- › **Simon Marier-Bouchard**  
Préposée à l'accueil et à la médiation  
*Du 21 juin au 23 août 2018*
- › **Axelle Chevalier-Héroux**  
Préposée à l'accueil et à la médiation  
*du 7 juin au 30 août 2018*
- › **Marthe Gilbert**  
Préposée à l'accueil et à la médiation  
*Du 17 août au 8 octobre 2018*

## *Les* MEMBRES

---

En 2018, le Centre d'art de Kamouraska regroupait un total de 125 membres, répartis dans les catégories suivantes :

- › Soixante-neuf (**69**) membres individuels réguliers
- › Cinquante-deux (**52**) membres à vie
- › Quatre (**4**) membres corporatifs partenaires



## RETOUR SUR L'ANNÉE 2018

~

### Les actions de redressement

---

Le Centre d'art de Kamouraska s'est doté d'un plan de redressement 2017-2019, dont plusieurs actions ont déjà porté fruit. Le conseil d'administration et l'équipe ont veillé à mettre en œuvre le plan d'action suivant, en identifiant les enjeux prioritaires pour 2018.

### Le plan d'action et les enjeux prioritaires pour 2018

---

#### *Action 1* **Conclure une nouvelle entente pour l'occupation de l'ancien palais de justice**

L'entente précédente liant la municipalité de Kamouraska et le Centre d'art de Kamouraska (CAK) quant à l'occupation de l'ancien palais de justice était arrivée à échéance en octobre 2017. Une nouvelle entente a été négociée et officiellement approuvée par lettre en juin 2018: celle-ci est en vigueur pour 10 ans supplémentaires, aux mêmes conditions que la précédente, ceci ne mettant pas en péril l'équilibre financier du CAK.

#### *Action 2* **Rembourser les dettes accumulées**

Une nouvelle entente de remboursement a été conclue avec la MRC de Kamouraska, concernant le prêt octroyé de 25 000\$. Ainsi, le moratoire sur le remboursement de la dette (capital et intérêts) a été prolongé jusqu'en octobre 2019 et la période de remboursement, quant à elle, est passée de 36 mois à 60 mois. Le CAK a profité du report du remboursement de sa dette à la MRC pour accélérer le remboursement de sa marge de crédit dont les frais d'intérêt sont nettement plus élevés. La totalité des liquidités excédentaires de 2018 a été consacrée au remboursement de cette marge de crédit.

#### *Action 3* **Se doter d'outils et de pratiques de contrôle plus performants**

En 2018, différents outils de planification financière et de projets ont été développés, avec comme objectifs de (1) s'arrimer aux nouvelles fiches budgétaires exigées par le Conseil des arts et des lettres du Québec, (2) faciliter la gestion des revenus et dépenses associés à des projets spécifiques ou attribuables au fonctionnement du CAK et ce, pour l'équipe de travail, et (3) offrir une vision nette de l'état des finances

du CAK pour le conseil d'administration et les partenaires. Ces nouveaux outils ont été développés de pair par les codirectrices et le président du CAK.

#### *Action 4* **Maintenir une gestion rigoureuse**

L'année financière 2018 s'est soldée avec un excellent surplus, ce qui a permis au CAK de rembourser une partie de ses dettes. Ce surplus a été généré grâce à une gestion serrée des dépenses, la mise en œuvre de projets rentables et par la recherche active de nouveaux revenus, notamment au niveau des revenus privés et autonomes.

#### *Action 5* **S'assurer de la rentabilité de chaque projet développé**

Au-delà des projets mis de l'avant dans sa programmation annuelle, le CAK devait s'assurer de couvrir les frais relatifs au fonctionnement de base et à ses obligations légales. Ainsi, en développant des projets rentables, ceux-ci ont permis d'assurer la viabilité financière globale du CAK, notamment en y incluant les masses salariales relatives à ces projets et autres frais afférents découlant du fonctionnement général.

#### *Action 6* **Développer une vision à plus long terme**

Le manque de ressources et le financement par projet entraînent une gestion axée sur l'urgence et le court terme, ce qui génère de l'instabilité et de l'incertitude financière. Ainsi, une vision à plus long terme a été prévue puisque le CAK élabore sa programmation deux ans à l'avance, grâce entre autres à la formation d'un comité de programmation. Cet horizon temporel permet de réagir plus facilement à des changements dans les programmes de subvention et de développer des partenariats financiers innovateurs.

#### *Action 7* **Diversifier les activités**

Si l'activité principale du CAK consiste à concevoir, assurer l'assemblage financier, organiser et diffuser des expositions en arts visuels et en métiers d'art, il demeure cependant que la nécessité de développer des projets supplémentaires – viables et en respect de la mission – permet la stabilisation des finances et une meilleure réponse aux attentes des publics. Ainsi, en 2018, le programme d'éducation artistique *Moi à l'œuvre* a été poursuivi et élargi sur le territoire du Kamouraska pour une cinquième année consécutive. De plus, ce programme a été exporté avec succès dans la MRC de la Matapédia pour une première année.

#### *Action 8* **Consolider les emplois**

Puisque le fonctionnement efficace du CAK nécessite l'embauche de main d'œuvre compétente et en quantité suffisante, et que tout changement de titulaire devient une opération à haut risque lorsque le personnel est plus que réduit, le CAK a conservé, dans le cadre d'un budget équilibré, les deux employées actuelles, Véronique Drouin et Ève Simard, au retour du congé de maternité de cette dernière. De plus, tel que mentionné précédemment, une structure de codirection a été mise en place en 2018 : les nombreux avantages de cette nouvelle structure ont emmené le conseil d'administration à reconduire celle-ci pour

l'année 2019. Le maintien du redressement du CAK, le développement et le déploiement de ses activités et services et les surplus engendrés en fin d'année 2018 démontrent clairement que la consolidation des emplois doit demeurer une priorité pour le CAK.

### *Les autres actions*

À l'automne, une demande a été déposée auprès du Ministère de la culture et des communications afin d'obtenir l'agrément des institutions muséales : un label de qualité délivré par le MCC et permettant, entre autres, l'accès à divers programmes de subvention, notamment pour des immobilisations et améliorations locative. De plus, des discussions ont été entamées avec la municipalité de Kamouraska concernant les travaux d'entretien du bâtiment nécessaires à court et moyen terme. De concert, les deux parties ont convenu des principaux travaux à effectuer, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur. Également, un projet d'étude de faisabilité est en cours d'analyse auprès de différents partenaires financiers, afin de procéder à l'évaluation du déploiement de trois nouveaux services touristiques et culturels qui permettraient au CAK d'augmenter ses revenus autonomes.

## **Les réalisations**

---

### **Les expositions**

---

En 2018, la période d'ouverture au grand public a été de 7 mois, soit de avril à octobre, ce qui représente une augmentation de la période d'ouverture de 1 mois, comparativement à 2017. Le CAK est également resté actif en dehors de ces mois d'ouverture, notamment par la tenue du programme d'éducation artistique en début d'année.

~

### **Moi à l'œuvre V – L'exposition**

7 avril au 27 mai 2018

Parcours artistique pour jeune public témoignant de la rencontre entre enfance et création, cette exposition mettait en scène des œuvres résultant d'une étroite collaboration entre des artistes visuelles et des métiers d'art, ainsi que près de 400 enfants, rencontrés dans le cadre de notre programme d'éducation artistique intitulé *Moi à l'œuvre – Expérience vivante en création*. L'exposition était la résultante d'une série d'ateliers offerts aux enfants du Kamouraska depuis l'automne 2017 et le fruit d'un réel travail d'équipe entre ceux-ci et les

artistes. Trois projets ont été présentés, réalisés par les artistes Josée Bourgoïn, Marie Pierre Daigle et Fernande Forest. Grâce aux œuvres, aux jeux de manipulation et aux aires dédiées au bricolage, cette exposition relatait à la fois l'expérience à laquelle étaient conviés les jeunes participants de notre programme d'éducation artistique, tout en permettant aux visiteurs, petits et grands, de s'approprier l'art actuel.

~

### **Au large ces ailes aux îles déployées**

16 juin au 8 octobre 2018

Dialogue immersif entre le fleuve, ses rives, ses îles et sa faune, cette exposition proposait une expérience combinant deux approches de prime abord distinctes : la photographie d'observation et l'art contemporain. Bien au-delà de la simple juxtaposition spatiale, les œuvres installatives et l'imagerie documentaire cohabitaient, laissant éclore une toute nouvelle appropriation du paysage environnant et de son avifaune. Esquissées puis produites au cours d'une résidence de création au printemps 2018 à Kamouraska, les œuvres installatives de **Virginie Chrétien** ont été réalisées *in situ* et travaillées en considération du contexte singulier de l'exposition des photographies d'oiseaux qui les ceintureraient. Entourant les installations, des images d'oiseaux fréquentant le fleuve, ses îles ou ses rives étaient présentées; photographies réalisées par **Christophe Buidin**, **Yves Demers**, **Michel Bury** et **Sébastien Dionne**. Le volet photographique et documentaire était présenté par la Société Duvetnor, pour laquelle un espace-salon avait été aménagé.

~

### **Voir loin**

16 juin au 8 octobre 2018

*Voir loin* était une invitation à renouveler notre expérience du paysage par des propositions d'artistes et de médiums pluriels – sculpture, estampe, installation, peinture, vidéo et dessin. De la délicatesse du bourgeon naissant à l'immensité des eaux, en passant par la poésie de la lumière, les artistes offraient à voir une nature réappropriée et réinventée. Cinq corpus étaient présentés, regroupant des œuvres de Laurence Belzile, Miguel Forest, Lorraine Dagenais, Marie France Bourbeau et Camille Bernard-Gravel.

~

## Le programme d'éducation artistique

Le programme d'éducation artistique *«Moi à l'œuvre – Expérience vivante en création»*, créé par le CAK, s'adresse aux enfants de 2 à 7 ans. Il vise à offrir, par le biais de la pratique artistique, des outils novateurs aux enfants pour enrichir leur expérience vivante et développer leurs habiletés sociales et communicationnelles. Sous forme d'ateliers mobiles, conclus par une exposition pour le jeune public, le programme se déplace dans les centres de la petite enfance, les garderies, la maison de la famille régionale, des écoles primaires et des municipalités.

En 2018, deux moutures différentes de ce même programme ont eu lieu :

- Une 5<sup>e</sup> édition au Kamouraska : d'octobre 2017 à février 2018, une équipe constituée de cinq artistes (Mathieu Rivest, Ariane Fortin Gilbert, Marie Pierre Daigle, Josée Bourgoïn et Fernande Forest), ainsi que de l'animatrice Véronique Drouin, ont rencontré 25 groupes répartis aux quatre coins du Kamouraska, pour un total de près de 400 enfants. Quatre ateliers mobiles étaient offerts. Les trois premiers consistaient en la rencontre avec les artistes de l'équipe et s'articulaient autour de spectacles et d'ateliers de création d'œuvres. Le quatrième atelier permettait d'effectuer, par l'animatrice, un retour sur l'ensemble des ateliers et une préparation à la visite de l'exposition. Le programme culminait avec une exposition familiale présentée du 7 avril au 27 mai, tel que mentionné plus haut.
- Une première édition dans la MRC de la Matapédia : une entente triennale a été conclue avec la MRC de la Matapédia, visant l'exportation du programme *«Moi à l'œuvre»*. Pour cette première édition, une version adaptée à partir du contenu de l'édition kamouraskoise a été mise en place. Les artistes kamouraskoises Ariane Fortin Gilbert, Josée Bourgoïn ainsi que l'animatrice Véronique Drouin ont effectué une adaptation des contenus de la 5<sup>e</sup> édition, en plus d'ajouter les artistes Pierre Durette et Isabelle Carignan, tous deux de la Matapédia, à l'équipe. Parmi les points forts de cette adaptation, notons : l'échéancier condensé des ateliers dans les écoles (une rencontre par semaine pendant 3 semaines) favorisant une meilleure rétention de l'expérience par les enfants; le transfert partiel du contenu des ateliers au Kamouraska, permettant d'alléger le travail de conception et de création des artistes impliqués; l'appréciation générale des groupes participants au programme; des retombées médiatiques beaucoup plus élevées qu'escomptées. Certains points sont à améliorer pour la deuxième édition, notamment le système de communication avec les directions d'écoles, le moment de présentation de l'exposition, ainsi qu'une présentation de l'exposition mieux adaptée aux contraintes du lieu de diffusion. Pour le Centre d'art de Kamouraska, cette édition exportée a permis d'offrir une visibilité supplémentaire au programme, facilitant par le fait même la mise en marché de la 6<sup>e</sup> édition au Kamouraska, en plus de permettre de stabiliser les ressources humaines de l'organisme.

De plus, la planification de la 6<sup>e</sup> édition au Kamouraska a débuté à l'automne 2018. De nombreux partenaires financiers ont été sollicités, dont, pour la première fois, des fondations privées. Le Conseil des arts et des lettres du Québec, le Ministère de la culture et des communications du Québec et le Comité d'investissement communautaire de TELUS sont les principaux partenaires. À ceux-ci se sont greffés des commanditaires et donateurs privés.

Ce programme a eu, cette année encore, de nombreuses retombées bénéfiques : sensibilisation des enfants et de leur famille à la pratique artistique professionnelle, développement de nouveaux publics, positionnement du Centre d'art comme destination éducative et culturelle pour les familles et les groupes scolaires, consolidation de la main d'œuvre du Centre d'art, octroi de contrats rémunérés et porteurs pour les artistes y participant, etc.

~

## La collection\* sur ArtAds

---

En 2018, l'ensemble des œuvres qui ont été données au CAK depuis 2016 – et qui n'ont pas encore été vendues – dans le but de générer des revenus dans le cadre des campagnes de financement annuelles ont été photographiées et compilées sur la plate-forme web ArtAds, un site dédié à la vente d'œuvres d'art. Bien que cette initiative n'est suscitée la conclusion que d'une seule vente, la gratuité de cette plate-forme demeure un avantage à bénéficier de cette visibilité.

Des galeries ont également été approchées au cours de l'automne 2018, afin de déterminer leur intérêt à faire l'acquisition de certaines œuvres de la collection du CAK. Ici encore, peu de résultats concluants. L'élaboration de nouvelles stratégies de vente des œuvres de la collection fait partie de la planification des activités 2019.

\*Il est à noter que ce que nous nommons « collection » est un ensemble d'œuvres offertes par des donateurs privés, destinée spécifiquement à la vente et ne représente pas une collection au sens de celle d'un musée.

~

## Les autres activités

---

### Nouvelles stratégies d'attractivité

Ayant comme objectif de rejoindre davantage de visiteurs potentiels et de peaufiner son image de marque, le CAK s'est doté de nouvelles stratégies d'attractivité. D'abord, deux cabanes-exposition ont été implantées à l'extérieur, l'une au quai et la seconde sur le terrain devant la façade du CAK. Ces structures avaient la forme de petites maisonnettes, recouvertes de photographies représentant des éléments de paysage, par l'artiste Caroline Bolieu. Deux ouvertures pratiquées sur les murs permettaient d'avoir d'un côté une vue sur le paysage environnant et de l'autre une vision sur la tourelle principale du CAK. Un court texte poétique incitait les passants à vivre une expérience nouvelle du paysage en visitant les expositions du CAK.

De plus, l'aménagement paysager de la façade du CAK a été revu : des pots de fleurs, des plates-bandes colorées ainsi que des jardinières ont permis de redonner un certain dynamisme au bâtiment et d'adoucir son impression austère d'ancien palais de justice.

Sur les réseaux sociaux, une nouvelle initiative de promotion a été testée : des bandes-annonces, à l'instar de celles annonçant les films, ont été diffusées sur Facebook. Produites à partir de l'application iMovie et de photographies des expositions en cours, ces bandes-annonces ont énormément circulées sur le web, notamment par l'achat de publicités ciblées.

### Réalité virtuelle

Soucieuse de proposer des initiatives innovantes pour maximiser l'expérience des visiteurs, l'équipe du CAK a entrepris des démarches auprès de la Fabrique culturelle de Télé-Québec afin de diffuser leur court film en réalité virtuelle «Panoramique – 360° de poésie». Basée sur trois textes poétiques d'auteurs québécois et tournée en 360° dans des paysages du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, cette vidéo se rattachait aux thèmes explorés dans les expositions estivales. Grâce à une subvention de l'Entente de développement culturel de la MRC de Kamouraska et du MCC, le CAK a pu se doter du matériel nécessaire à la diffusion de réalité virtuelle (casques de visionnement, applications et écouteurs). Cette première expérimentation a connu un bon succès, si bien qu'un objectif fixé pour 2019 sera de produire un court-métrage en réalité virtuelle spécifiquement adapté aux thèmes exploités dans l'exposition estivale.

### La Soirée LU. – littérature & univers virtuels

En plus de la diffusion au CAK du film en réalité virtuelle, trois activités complémentaires ont été présentée au cours de l'été et de l'automne. La première prenait la forme d'une nocturne et se déroulait au CAK. Des lectures d'extraits d'œuvres littéraires portant sur le Haut-Pays du Kamouraska, par Gabrielle Filteau-Chiba et Jean-Philippe Chabot, étaient l'élément principal de la soirée. Les convives pouvaient

également vivre en primeur l'expérience de réalité virtuelle «Panoramique – 360° de poésie», en plus de déguster des cocktails inspirés d'éléments du terroir kamouraskois.

À l'automne, deux soirées mobiles ont eu lieu dans les bibliothèques de Saint-André et de Saint-Bruno. Les convives de ces soirées pouvaient expérimenter le film en réalité virtuelle «Panoramique – 360° de poésie», en plus d'assister à la lecture d'extraits du nouveau roman à paraître «Les Sauvagines», de l'auteure kamouraskoise Gabrielle Filteau-Chiba. Ces soirées ont connu un bon succès et ont permis au CAK de s'ancrer encore davantage dans les communautés rurales aux alentours.

### **Participation à l'événement «K[o]llaboration»**

Cet événement, qui en était à sa deuxième édition, était coordonné par la Corporation des métiers d'art du Bas-Saint-Laurent. Le CAK, partenaire de cet événement, était en charge de la médiation culturelle auprès des publics. L'équipe d'animation du CAK avait le mandat d'accompagner les publics lors des périodes de portes ouvertes, afin de présenter le concept de l'événement, les artistes présents et les différentes familles de métiers qu'on pouvait y découvrir.

Véronique Drouin, codirectrice du CAK, a assumé la coordination de l'encan de clôture d'événement. Elle a pu mettre à profit ses compétences développées dans le cadre des encans du CAK et son implication a été grandement appréciée de l'équipe de coordination de l'événement.

### **Démarches concernant la réalisation d'une étude de faisabilité**

À l'automne, l'équipe de direction, accompagnée d'un comité de suivi constitué de membres du conseil d'administration du CAK, a entamé des démarches afin de procéder à la réalisation d'une étude de faisabilité concernant le déploiement de trois nouveaux services touristiques et culturels, qui permettraient de pérenniser le développement du CAK : l'aménagement de la salle Guy-Drapeau en salle multifonctionnelle, l'agrandissement du bâtiment pour faciliter l'installation d'un café-boutique-librairie ainsi que la construction d'un atelier-résidence mobile à l'arrière du bâtiment. À l'automne, les principales tâches effectuées ont été le démarchage auprès de partenaires financiers, ainsi que l'envoi d'une demande de soumission auprès de différentes firmes et la sélection d'une de celles-ci pour mener à bien l'étude. C'est la firme GID Design qui a été sélectionnée par le comité. Les partenaires financiers approchés étaient l'Association touristique régionale du Bas-Saint-Laurent, la MRC de Kamouraska, le Pôle d'économie sociale du Bas-Saint-Laurent ainsi que la SADC du Kamouraska. Les réponses arriveront au cours du printemps 2019.

### **Demande d'obtention de l'agrément du MCC**

À l'automne, le CAK a procédé à l'élaboration d'une demande d'obtention de l'agrément des institutions muséales québécoises, délivré par le ministère de la Culture et des Communications au nom du gouvernement du Québec. Il garantit à la population l'accès à un établissement d'intérêt public de qualité. Le gouvernement attribue ce sceau d'excellence à une institution muséale québécoise en fonction de sa



performance. L'agrément s'inscrit dans le respect de normes reconnues internationalement en matière de pratiques muséologiques, et de planification, de protection et de mise en valeur du patrimoine. Les institutions muséales agréées bénéficient d'une reconnaissance gouvernementale majeure, sous la forme d'un sceau, une image de marque; sont admissibles à certains services et programmes d'aide financière du ministère de la Culture et des Communications et de ses partenaires gouvernementaux; et gagnent en visibilité et en crédibilité auprès de partenaires privés, publics et municipaux.

L'obtention de cet agrément serait un avantage majeur pour le CAK. Les résultats de cette démarche seront dévoilés au printemps 2019.

### **Planification et report de la RPK 10**

Au cours de l'année 2018, l'équipe du CAK a travaillé, de concert avec la commissaire Ève Cadieux, à la planification de la 10e édition de la Rencontre photographique du Kamouraska. Le thème, les artistes et les principales activités de la programmation ont été sélectionnés et définis. Une classe de maître avec l'artiste Caroline Hayeur (artiste de la programmation de la 10e RPK), coordonnée par Culture Bas-Saint-Laurent, s'est tenue en octobre. Les projets photographiques qui émergeront de ce séminaire de création serviront à la production de deux expositions-satellites de la RPK, présentées aux Jardins de Métis ainsi qu'au Musée du Bas-Saint-Laurent (une demande de financement pour ce volet a été déposée à l'automne 2018). De plus, un repérage des lieux potentiels pour accueillir en résidence deux artistes au Kamouraska, et y diffuser des projets photographiques extérieurs à grand déploiement, a été effectué.

Malgré plusieurs efforts et en raison de certains facteurs externes, le CAK n'a pas obtenu l'entièreté des sommes demandées auprès de divers partenaires financiers, pour mettre en place une 10e RPK à l'été 2019. Après avoir étudié de multiples avenues, l'équipe, de concert avec le conseil d'administration et les artistes impliqués, a opté pour un report de l'édition anniversaire à l'été 2020. Ceci permettra au CAK d'approcher de nouveaux partenaires financiers et de mettre en place différents scénarios afin d'assurer la tenue de la 10e édition en 2020.

### **Collaboration au Festival des champignons forestiers**

L'équipe en charge de la coordination du festival a approché le CAK, au printemps 2018, afin que celui-ci mette en place un volet culturel au sein de la programmation du festival. En plus de co-coordonner un concours photographique portant sur les champignons forestiers, le CAK a aussi aménagé une station de visionnement de courts films en réalité virtuelle, portant sur l'univers forestier. Ce volet, en plus d'ajouter un complément aux activités du festival, a permis une certaine visibilité au CAK et à ses initiatives technologiques.

~

## La campagne de financement

---

En 2018, deux activités-bénéfices ont eu lieu : le Grand Repas festif à la grange du Manoir Taché, ainsi que l'encan annuel d'œuvres d'art. Cette année, le Grand Repas festif proposait aux convives une paëlla. Il était également possible de se procurer, en quantité limitée, des billets incluant un apéro et des encas. Cette formule (apéro + repas) a connu un franc succès et les billets se sont rapidement envolés. Quant à l'encan, il était animé, pour une 4<sup>e</sup> année consécutive, par Christian Bégin. Une quarantaine d'œuvres étaient mises aux enchères et le tout se déroulait à la salle communautaire de Kamouraska. L'événement a, lui aussi, connu un franc succès.

De plus, une campagne de sociofinancement via La Ruche a eu lieu au printemps, afin de permettre de mettre en place une 6<sup>e</sup> édition de programme «Moi à l'œuvre» au Kamouraska. L'équipe du CAK a déployé des efforts et accordé un temps précieux au bon déroulement de cette campagne, efforts qui ont porté fruits. Il importe cependant de souligner que le principe du sociofinancement cadre davantage avec le lancement de nouveaux produits, plutôt que de services, et que les stratégies de communication doivent être multiples pour que la campagne fonctionne.

Beaucoup d'énergie a été déployée pour la mise en place de ces activités avec, rappelons-le, des effectifs réduits au sein de l'équipe. Malgré tout, elles ont été couronnées de succès. Cette campagne, incluant les profits réalisés lors de la campagne de sociofinancement, les dons et les ventes d'œuvres de notre collection, a permis d'amasser 26 196\$.

À l'automne 2018, des rencontres de travail ont été effectuées pour repenser les activités-bénéfices afin d'en bonifier les formules et les bénéfices récoltés. Notons, entre autres, de conserver la formule apéro + repas pour le Grand Repas Festif, sans restreindre la quantité de billets. Également, l'encan sera précédé d'un apéro dînatoire et se déroulera en soirée, plutôt qu'en après-midi. La recherche d'un(e) président(e) d'honneur s'effectuera dès l'hiver 2019. Dans tous les cas, la planification et la coordination des activités-bénéfices doit désormais se dérouler plus tôt dans la saison, c'est-à-dire à l'hiver et au tout début du printemps.

~

## Le Collectif muséal et patrimonial du Kamouraska

---

Le Collectif muséal et patrimonial du Kamouraska est un regroupement informel formé des institutions suivantes : les Archives de la Côte-du-Sud, le Centre d'art de Kamouraska, la Maison Chapais et le Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation. L'objectif principal de ce regroupement est de travailler conjointement à la consolidation concertée des quatre institutions membres, par différentes voies qui sont inscrites dans une série de pistes d'actions individuelles ou communes. En 2018, les membres du Collectif se sont réunis une fois au printemps et à l'automne, afin d'évaluer le positionnement du Collectif, l'implication souhaitée des institutions ainsi que les projets communs pouvant être mis de l'avant. Il a été

convenu que le Collectif continue d'adopter la structure de regroupement informel facilitant les échanges, mais que celui-ci demeure ouvert, flexible et non-contraignant. Ainsi, chaque membre peut, au moment où il le juge opportun, solliciter un ou plusieurs autres membres afin de mettre en place un projet de collaboration ou un échange de services. Il est à noter également que les Archives de la Côte-du-Sud ont été intégrées au sein de la gouvernance du Musée québécois de l'agriculture et de l'alimentation.

## **Rayonnement et renommée : un déploiement marqué**

---

Cette année encore, les activités de la programmation du CAK ont bénéficié d'une excellente portée médiatique, signe que les actions de promotions, d'attractivité et de communication ont été efficaces. Annuellement, le CAK se dote de stratégies de promotion et entretient avec soin, tant au niveau régional que national, ses relations avec les médias. Notons, à cet effet, de nombreuses entrevues radiophoniques ou télévisées avec divers médias régionaux et nationaux et la réalisation d'une capsule vidéo web par la Fabrique culturelle de Télé-Québec sur l'exposition «Voir loin». Une revue de presse complète collige l'ensemble des apparitions médiatiques du CAK. Cette visibilité a certainement porté fruit, puisque les revenus d'entrée en 2018 étaient de 10 928\$ comparativement à 7 344\$ en 2017.

Le CAK met également un soin particulier à l'accueil réservé aux artistes de sa programmation. Auprès des pairs, le CAK est réputé comme un lieu ouvert, professionnel et innovant. Chaque année, l'équipe reçoit de nombreux commentaires positifs des artistes quant à l'accueil reçu. Ce souci de bien accueillir les artistes se reflète non seulement dans la réputation positive du CAK, mais également dans le processus de sélection des œuvres pour l'encan : en effet, bon nombre d'artistes qui ont développé un certain sentiment d'attachement envers le CAK offrent, à plusieurs reprises, une œuvre destinée à être mise aux enchères au profit du CAK.

Encore cette année, il importe de souligner le soutien exceptionnel témoigné par les communautés directes desservies par le CAK. De nombreuses entreprises ont accepté de participer aux activités-bénéfices, en plus des particuliers (membres, partenaires, bénévoles) qui ont participé en grand nombre à celles-ci.

Depuis plusieurs années, le CAK s'active à professionnaliser ses activités, avec pour objectif d'obtenir un soutien au fonctionnement du Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ). Il importe de souligner que l'année 2018 marque un tournant au niveau du financement au fonctionnement du CAK. En effet, une somme de 47 450\$ a été octroyée par le CALQ, via le programme «Soutien à la programmation spécifique». Ce nouveau programme constitue une porte d'entrée vers un financement au fonctionnement, via le programme «Soutien à la mission». Cette aide financière, non-renouvelable, est annuelle. Le CAK doit donc démontrer, chaque année, la pertinence et l'audace de sa programmation. Pour 2019, le même montant a été reconduit.

Finalement, en termes de représentation, notons que l'une ou l'autre des codirectrices siègent sur différentes comités : conseil d'administration de Culture Bas-Saint-Laurent, présidence de la Table Culture de la MRC de Kamouraska, comité de renouvellement de la politique culturelle du Kamouraska et comité de l'Entente de développement culturel du Kamouraska. De plus, elles ont représenté le CAK lors de divers événements de réseautage au Bas-Saint-Laurent et à Montréal, notamment lors de l'encan de la revue en art actuel ESSE. Ces représentations permettent de bien positionner le CAK dans les divers secteurs d'intervention régionaux, de créer des liens avec différents partenaires et de participer activement au développement régional.